Info CGSLB

CP 201 et 202.01 : Primes pour la garde d'enfants

Les travailleurs des CP 201 et 202.01 bénéficient de primes destinées aux frais liés à la garde d'enfants. Pour l'année d'accueil 2022, vous pouvez demander votre prime au Fonds social jusqu'au 31/12/2023 inclus.

Conditions

- Seule la garde d'enfants agréée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) ou l'Agentschap Opgroeien Regie (Kind en Gezin) (Belgique) / la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ou Accueils et Loisirs sans Hébergement (Alsh) (France) sera remboursée!
- L'âge maximum des enfants s'élève à 12 ans.
 Le parent dont l'enfant a eu 12 ans dans l'année à laquelle se rapporte l'attestation fiscale, perçoit la prime pour la dernière fois.

Quel est le montant de la prime?

La prime est attribuée au parent qui a payé les frais. Si les deux parents travaillent dans le secteur et que leurs deux noms sont mentionnés sur l'attestation fiscale, alors ils peuvent tous les deux bénéficier de la prime, mais au maximum des frais réellement effectués, avec un maximum de 780 euros par enfant.

Où introduire votre demande?

Vous pouvez introduire votre demande par voie électronique auprès du Fonds social.

Vous pouvez télécharger le formulaire de demande sur le site web du Fonds social.

Ce n'est que lorsque votre dossier est complet que vous pouvez le transférer au Fonds. La demande doit être accompagnée de l'attestation fiscale délivrée par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) ou l'Agentschap Opgroeien Regie (Kind en Gezin) (Belgique) / Protection Maternelle et Infantile (PMI) ou Accueils et Loisirs sans Hébergement (Alsh) (France).



Quand introduire votre demande?

Pour l'année de garde 2022, les demandes peuvent être introduites jusqu'au 31/12/2023 inclus.

Vous avez encore des questions?

Votre secrétariat CGSLB peut y répondre!

Plus d'infos sur le Fonds social :

- CP 202.01: https://www.sociaalfonds202-01.be/fr/.
- CP 201: https://www.sociaalfonds201.be/fr/homefr.

Pas encore membre de la CGSLB?

- Service personnalisé, paiements rapides
- Fort dans l'entreprise, fort dans la concertation sociale
- · Le coût de votre affiliation rapidement rentabilisé
- · Maisons de vacances au tarif des membres
- Plus info: https://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb





Scannez le QR code et affiliez-vous!



CGSLB | SYNDICAT LIBÉRAL BULLETIN D'AFFILIATION Coórdonnées (en majuscules s.v.p.) secrétariat prénom rue bte code postal commune nº registre nat. (dos de la carte d'identité) sexe O homme O femme date de naissance nationalité langue O français O néerlandais état civile nom partenaire compte en banque IBAN e-mail privé e-mail travail Renseignements professionnels nom employeui adresse en service à partir du numéro d'entreprise commission paritaire secteur d'entreprise temps plein O oui O non si non, je travailleh/semaine h/semaine temps plein O ouvrier O employé O cadre O chômage complet O étudiant O autre **Affiliation syndicale** je souhaite m'affilier dans la zone où 🔘 j'habite 🔘 je travaille à inscrire à partir du venant de la OCSC OFGTB Onouvel affilié y affilié depuis le jusqu'au mode de paiement des cotisations O domiciliation O virement bancaire O ordre permanent signature affilié La CGSLB conserve et traite vos données par voie informatique dans le cadre de la prestation de services aux affiliés. Conformément aux dispositions de la loi sur la protection de la vie privée, vous êtes en droit de les consulter et de les rectifier. Mandat de prélèvement SEPA domiciliation européenne perception récurrente (Business to Customer) En signant ce formulaire vous autorisez la CGSLB à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGSLB. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Votre banque peut vous informer sur vos droits liés à votre mandat. DONNÉES TITULAIRE DU COMPTE (à compléter par le débiteur) **DONNÉES CRÉANCIER** nom: CGSLB identifiant créancier: BE66 007 0850330011 adresse adresse: Koning Albertlaan 95, 9000 Gent, België numéro de compte: **IBAN** RÉSERVÉ À LA CGSLB BIC motif domiciliation: cotisation pour numéro d'affiliation nom affilié (si autre que le débiteur). fait à numéro de mandat date

Veuillez remettre ce formulaire à votre secrétariat CGSLB. En cas d'arrêt de la domiciliation, le créancier (la CGSLB) doit en être averti.